

Nom : <i>Meilley</i> Prénoms : <i>René Stéphane</i> Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : <i>962</i> Classe de mobilisation : <i>1912</i>	
ÉTAT CIVIL. Né le <i>15 Mai 1890</i> , à <i>Williers le Sec</i> , canton d. <i>Chaumont</i> , département d. <i>la H^{te}-Marne</i> , résidant à <i>Yvon</i> , canton du dit, département du <i>Rhône</i> , profession d. <i>châssant</i> , fils d. <i>Albert</i> et d. <i>Rosé Clémentine</i> , domiciliés à <i>Chaumont</i> , canton du dit, département d. <i>la H^{te}-Marne</i> Marié le		SIGNALEMENT. Cheveux : <i>châtain foncé</i> Yeux : <i>noir foncé</i> Front. Inclinaison : <i>vertical</i> Hauteur : <i>moyen</i> Largeur : <i>moyen</i> Dos : <i>rectiligne</i> Base : <i>horizontal</i> Nez... Hauteur : <i>petit</i> Saillie : <i>petit</i> Largeur : <i>petit</i> Visage : <i>ovale</i> Degré d'instruction générale : <i>4</i>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en 1911 <i>Après service armé, succès ant. 24 (continue) Ann. d'étude</i> Classé dans la partie de la liste en 19.....		CORPS D'AFFECTATION. NUMÉROS au MATRICULE CONTRÔLE ou au spécial. répertoire. <i>152^e Rég^t d'infanterie</i> <i>7499</i>	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° <i>16</i> de la liste <i>dans le canton de Chaumont.</i> A obtenu son renouvellement de droits d'incorporation en 1912. Incorporé à compter du 10 octobre 1913. Arrivé au Corps le 10 octobre 1913. Soldat de 2 ^e classe le 10 octobre 1913. Caporal le 17 avril 1914. Parti aux armées du Nord le 19 août 1914. Lui suc. le champ de bataille au Souchpach (Mos) le 9 août 1914.		Armée active. Disponibilité et réserve de l'armée active. Armée territoriale et sa réserve.	
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
CAMPAGNES. Contre l'Allemagne : du 2 Août 1914 au 9 Août 1914. <i>2^{ème} div. (Ouvrois) (campagne double)</i>		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.	
PÉRIODES D'EXERCICES. Réserve... 1 ^{re} dans 1 du au 2 ^e dans 1 du au Supplémentaire dans 1 du au Armée territoriale. 1 ^{re} dans 1 du au Supplémentaire dans 1 du au Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au Du au		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. <i>1^{er} Oct 1915</i> <i>1^{er} Oct 1926</i> <i>1^{er} Oct 1933</i> DATE de LA LIBÉRATION du service militaire. <i>1^{er} Oct 1916</i> Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).	